

Edité le : 10/12/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

LES YOUX
63520 ESTANDEUIL

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-192253	Analyse demandée par :	ARS DT du PUY-DE-DOME
Identification échantillon :	LSE2012-15719-1	N° Prélèvement :	00187407
N° Analyse :	00187980		
Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	BOURG	Code PSV :	000002372
Localisation exacte :	M. BARLAND CUISINE ROBINET MITIGEUR		
Dept et commune :	63 NEUVILLE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 45,7448466000	Y :	3,4370573000
UGE :	0335 - SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D12+
Nom de l'exploitant :	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE LES YOUX 63520 ESTANDEUIL	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 07/12/2020 à 11h48 Réception au laboratoire le 07/12/2020 à 18h39 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / LACABANNE Florian Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	Code :	001962

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 07/12/2020 à 19h01

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	63D12+@ 10.7	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#
pH sur le terrain	63D12+@ 7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9 #

.../...

Edité le : 10/12/2020

Identification échantillon : LSE2012-15719-1

Destinataire : SIAEP RIVE GAUCHE DE LA DORE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D12+@	486	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200 1100 #
Chlore libre sur le terrain	63D12+@	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	63D12+@	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C	63D12+@	> 300	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D12+@	2	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222		#
Bactéries coliformes à 36°C	63D12+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0 #
Escherichia coli	63D12+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D12+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	#
Caractéristiques organoleptiques							
Aspect de l'eau	63D12+@	0	-	Analyse qualitative			
Odeur	63D12+@	0 Néant	-	Qualitative			
Saveur	63D12+@	0 Néant	-	Qualitative			
Couleur apparente (eau brute)	63D12+@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		15 #
Couleur vraie (eau filtrée)	63D12+@	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887		#
Turbidité	63D12+@	0.30	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2 #
Analyses physicochimiques							
Cations							
Ammonium	63D12+@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10 #
Anions							
Nitrates	63D12+@	13.0	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#

63D12+@ ANALYSE (D12+=D1+NO3) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2017)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Ludovic RIMBAULT
Responsable Technique Microbiologie

